

2013/5200 - Création d'un marché Bio place Ambroise Courtois à Lyon 8e (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 11/02/2013, p. 0263)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit de la création du marché Bio à Monplaisir. Il convient de rappeler que ce projet de marché a fait l'objet d'une étude menée par la DECA (la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat) corroborée par un sondage réalisé par la Mairie du 8^e auprès de 300 habitants et que sa mise en place avec 19 commerçants bio, à compter du 10 avril 2013, les mercredis de 15 h à 20 h répondra aux attentes exprimées par les consommateurs.

Une offre alimentaire la plus diversifiée possible sera présente sur ce marché avec 19 commerçants sur 35 candidatures reçues. Outre l'ensemble des commerçants non sédentaires biologiques déjà implantés sur les marchés existants de la Ville, nous avons sollicité le réseau associatif l'ARDAB (Association Régionale pour le Développement de l'Agriculture Biologique). Au-delà des certifications reconnues, cette collaboration entre la Ville et les associations a permis de solliciter et garantir la qualité des producteurs de produits biologiques.

L'ouverture sur la filière favorisera ainsi l'émergence et le lancement de jeunes commerçants. Ce nouveau marché biologique est le 5^e sur la Ville et le 5^e marché de fin d'après-midi créé depuis le début du mandat. Chacun d'entre eux rencontre aujourd'hui sa clientèle.

Enfin, il faut retenir que ce marché n'impactera pas la surface des deux terrasses installées sur la place Ambroise Courtois. L'expérience montre qu'en général les cafetiers et restaurants situés à proximité d'un marché en tirent un certain avantage commercial. Il y a même une bonne interactivité entre ces deux types de commerces.

L'inauguration de ce marché est prévue le mercredi 10 avril à 16h30. Pour toute création de marché, une période d'observation est prévue ainsi qu'un bilan au bout d'un an.

Je vous remercie.

Mme BONNIEL-CHALIER Pascale : Monsieur le Maire, vous pensez bien que nous sommes très heureux qu'un nouveau marché de produits biologiques s'installe à Lyon dans le 8^e arrondissement. Nous saluons cette belle initiative. Vous le savez, depuis longtemps, les écologistes défendent le principe d'une alimentation saine et de proximité. Ce week-end s'est tenue, à Lyon, la 27^e édition du Salon Primevère créé par une poignée de militants écologistes précurseurs sur les questions de la relation entre santé et environnement.

Nous sommes très satisfaits qu'un nouvel espace de vente de produits bio se concrétise dans notre ville. Quelques chiffres piochés dans l'excellente Revue Durable : l'apport nutritionnel des produits bio est supérieur de 25 % aux autres produits, selon une étude réalisée par Charles Ben Brooke, directeur scientifique du Centre biologique de Troy dans l'Oregon, qui a passé au crible 97 études publiées depuis 1980.

Les niveaux d'antioxydants, de vitamines et de minéraux sont plus denses dans les fruits et les légumes organiques que dans les fruits et légumes dits « conventionnels », sans parler de l'absence des résidus des pesticides dangereux pour la santé.

Nous le savons tous et toutes maintenant : le bio c'est mieux. Mais c'est encore plus écolo quand cela ne fait pas trois fois le tour de la France ! Avec les circuits courts, l'agriculture de proximité remplit encore mieux son contrat de réduction de l'empreinte écologique et des gaz à effet de serre. Quoi de mieux donc qu'un marché bio qui allie produits sains et convivialité ?

On est heureux et rassuré de voir émerger de nombreuses initiatives de ce type dans notre agglomération : marchés ainsi que les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, les fameuses AMAP. Car l'affaire des « lasagnes Findus » a bien de quoi nous inquiéter comme d'ailleurs l'affaire du « yaourt à la fraise » dénoncé en son temps par Noël Mamère, qui parcourt –tenez-vous bien- 9.115 km de l'étable à la table ! La chaîne alimentaire tourne à l'envers et pour paraphraser le directeur de publication de Terra Eco « pour remplir nos frigos à vil prix, nos agriculteurs se sont mués en techniciens avec des conséquences dramatiques pour la pollution des eaux et des sols et pour leur propre santé et la nôtre ».

Avec au passage, un contribuable qui paie 3 fois les aides aux agriculteurs, la lutte contre les pollutions de tous ordres et les achats au supermarché ! Avec les marchés bio, on retrouve un peu de bon sens. Nous souhaitons que les paysans et fournisseurs présents sur ce marché nous régaler et fassent redécouvrir aux Lyonnais le goût de la terre et la saveur des bons aliments.

M. LE MAIRE : Après, ne vous interrogez pas pour savoir pourquoi vous êtes dans une majorité qui fait autant pour le développement des AMAP, des marchés bio et qui met l'écologie au cœur de sa politique.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)